

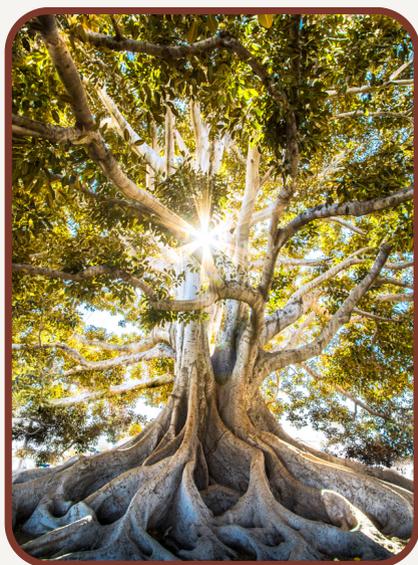


LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES/ BENEFICIAIRES



Bienvenue

01



Murielle Barou est heureuse de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les actifs : salariés, indépendants, chefs d'entreprise ou demandeurs d'emploi. Elle permet de se former tout au long de son parcours professionnel, pour développer ses compétences et accéder à l'emploi, se maintenir dans l'emploi ou encore changer d'emploi/métier, engager une reconversion professionnelle.

Ce livret d'accueil vous permet de connaître toutes les conditions, les informations pratiques ainsi que les modalités administratives de votre action de formation.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous !



L'intervenante

02

De profession infirmière, titulaire d'un diplôme de cadre de santé paramédical puis d'un master 2 en management des organisations de santé j'ai une solide expérience en management d'équipes, gestion de projets et dans l'accompagnement des professionnels et des patients dans divers secteurs d'activités (sanitaire et médico-social)

Afin de prodiguer un accompagnement de qualité en lien avec mes valeurs, je me suis engagée dans un parcours de formation en coaching avec l'Institut de Coaching International de Genève, école certifiée par ICF (International Coaching Fédération). J'ai obtenu ma certification master coach en juin 2023 et je me suis spécialisée en coaching santé bien être et en PNL.

En tant que manager et coach professionnel certifiée, j'ai à cœur d'accompagner toute personne qui se questionne sur le sens qu'elle souhaite donner à sa vie tant personnelle que professionnelle. Les formations que je vous propose vont vous permettre de développer vos compétences et d'exercer votre activité professionnelle de façon plus sereine.



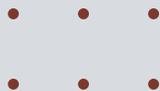
Présentation de Vitaline Coaching

03

Ayant à coeur d'accompagner toute personne qui se questionne sur le sens qu'elle souhaite donner à sa vie tant personnelle que professionnelle.

Vitaline Coaching vous propose :

- **Des formations** qui vont vous permettre de développer vos compétences et d'exercer votre activité professionnelle de façon plus sereine quelque soit votre domaine d'activité.
- **Des ateliers de co-développement**, si vous souhaitez bénéficier des savoirs de l'intelligence collective, apprendre de l'expérience des autres.
- Un accompagnement en **coaching** adapté à vos besoins, orienté solution et centré sur l'approche motivationnelle afin d'atteindre rapidement vos objectifs et les transformations souhaitées.
- **Des bilans de compétences** si vous envisagez de changer de métier, évoluer dans votre entreprise, retrouver un emploi, faire le point sur votre situation ou trouver une formation qui vous correspond



Point spécifique sur le bilan de compétences

04

Comment se déroule le bilan de compétences

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail. (R6313-4 à R6313-8) :

Une phase préliminaire qui a pour objet :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives

Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences. »

Suivi post-bilan :

- A 6 mois afin de faire le point sur la réalisation du projet et apporter des actions correctives, si nécessaire

Comment financer votre bilan de compétences :

- Votre compte personnel de formation (CPF).
- Votre employeur privé ou public
- Un organisme financeur
- Vous-même à titre individuel



L'accessibilité à la salle de formation

05

Formation en classe virtuelle

La formation en classe virtuelle se déroule sur une plate-forme web Microsoft Teams.

Cet environnement d'enseignement et d'apprentissage recrée à distance les conditions d'une formation en salle permettant notamment :

- D'échanger avec le formateur et les autres participants soit en direct soit par le chat
- De visualiser les supports multimédias
- De réaliser des travaux collectifs en direct...

L'invitation à la connexion sur la plate-forme de classe virtuelle est envoyée par mail. Un Guide de connexion est joint à votre Convocation.

Formation en présentiel

La formation en présentiel se déroule au sein des établissements organisant la formation ou dans des salles dédiées à des formations et des réunions.

Ces lieux sont retenus car ils répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Ces personnes reçoivent en amont les informations nécessaires à leur accueil sur le lieu de formation. (La prestation se déroulant en entreprise, le règlement intérieur de l'entreprise est applicable concernant les mesures de santé et de sécurité, ainsi sur les modalités d'accès pour les personnes en situation de handicap)

L'adresse du lieu de formation vous est communiquée sur votre convocation de formation à laquelle peut être joint le plan d'accès de la formation.

Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter 15 minutes avant l'heure de début de la session.

Les salles sont selon le besoin, équipées d'un paperboard, de matériels multimédias.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le service formation de votre établissement (formation en Intra), ou me contacter par mail

Les engagements qualité

06

Murielle Barou possède les diplômes et compétences pédagogiques nécessaires pour faciliter votre apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences afin de rendre votre formation opérationnelle en utilisant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés pour la thématique enseignée.



Je suis à votre écoute et j'accorde une importance toute particulière à vos évaluations et j'engage des actions correctives au fil du temps

Vitaline Coaching est certifié « QUALIOPi », marque de certification qualité des prestataires d'actions de formations et des bilans de compétences pour l'amélioration continue des compétences des apprenants. Certificat N° 221911-1 jusqu'au 25 décembre 2026.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences

Horaires, ressources documentaires

07

Les horaires et assiduité

Les horaires, dates, lieux et durée de la formation sont indiqués sur la convocation pour chaque séquence de la formation en présentiel et/ou en distanciel.

vous devez être présent aux horaires indiqués. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais le formateur.

La formation est prévue sur une durée de 7h00 entrecoupée de temps de pauses (15 minutes le matin et l'après midi) et du déjeuner (une heure organisée entre les stagiaires et le formateur).

Le contrôle de l'assiduité des apprenants est assuré par la signature de la feuille de présence par demi-journée et par le relevé des connections en distanciel.



Ressources pédagogiques

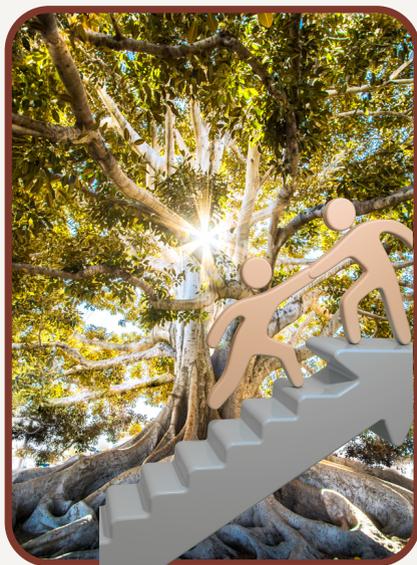
Les supports de cours, les exercices, les études de cas sont remis au stagiaire soit sous format papier, soit numérique par mail.

La documentation pédagogique est protégée au titre du droit d'auteur et ne peut donc être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel



Evaluation des acquis et de la satisfaction

08



Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

La formation se clôture par une évaluation des acquis permettant de valider l'acquisition des connaissances et des apprentissages.

Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire (QCM ou questions ouvertes). Il s'agit du même questionnaire réalisé en début de formation ce qui permet d'évaluer les écarts.

La correction de l'évaluation a lieu en commun avec le formateur. Il peut revenir sur une information si nécessaire.

Attestation de fin de formation

Le formateur vous transmet par mail votre attestation de fin de formation. Cette attestation est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle.

Evaluation de la satisfaction

En fin de formation, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation, les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques du formateur.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un compte rendu et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur se qui permet la mise en place d'actions correctives adaptées tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

Quelques chiffres

09

Début d'activité Septembre 2023



Une seule formation dispensée sur le dernier trimestre 2023 :

"La gestion du stress"

76 cadres ont participé à la formation, 12 cadres ont bénéficié d'un accompagnement, d'une voir plusieurs séances de coaching



96,50 % des stagiaires sont satisfaits de la formation réalisée

Contact Informations

10

Réglement intérieur, catalogue des formations, charte sur la protection des données personnelles, téléchargeable sur le site : www.vitalinecoaching.fr



06-77-65-12-26



vitalinecoaching@gmail.com



<https://www.vitalinecoaching.fr>





MERCI

